

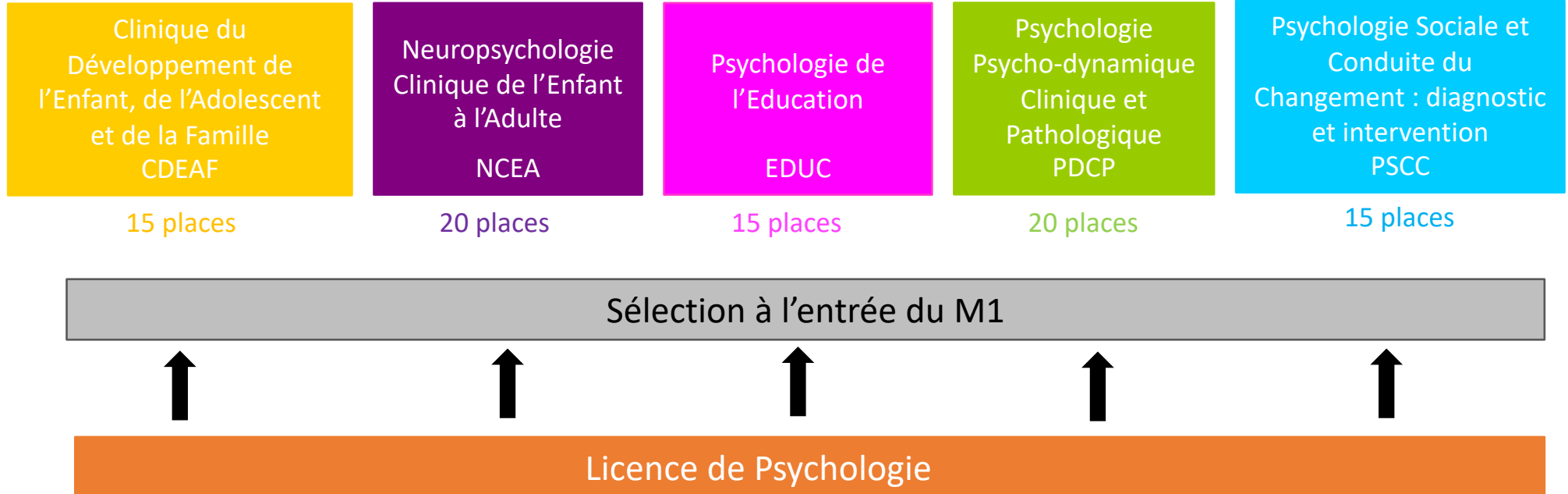
RÉUNION DE RENTRÉE MASTER 2 DE PSYCHOLOGIE 2023-2024





LE MASTER MENTION « PSYCHOLOGIE » 2022-2027

5 PARCOURS-TYPES



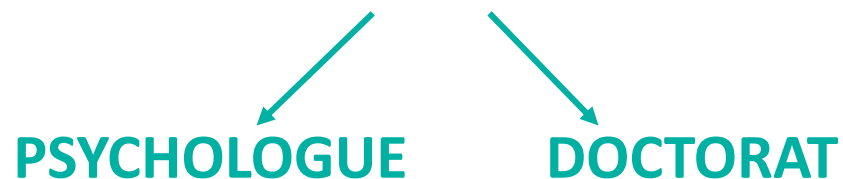


LE MASTER MENTION « PSYCHOLOGIE » 2022-2027

➤ Finalité indifférenciée (R/P)

Formation scientifique et technique indispensable tant à la pratique professionnelle qu'à la réalisation d'un doctorat.

Modèle « scientifique-praticien » : nécessité pour les psychologues de développer à la fois des compétences dans la recherche et des compétences dans la pratique.



➤ Unités de recherche



Laboratoire Psychologie de
Caen Normandie (LPCN)
EA 7452



Neuropsychologie & Imagerie de la
Mémoire Humaine (NIMH)
Inserm-EPHE-Unicaen UMRS U1077



Physiopathologie et Imagerie des
Troubles Neurologiques (PHIND)
UMR-S 1237



Centre de Recherche Risques et
Vulnérabilités (CERREV)
EA 3918



Mobilités : Vieillessement,
Pathologie, Santé
UMR-S 1075



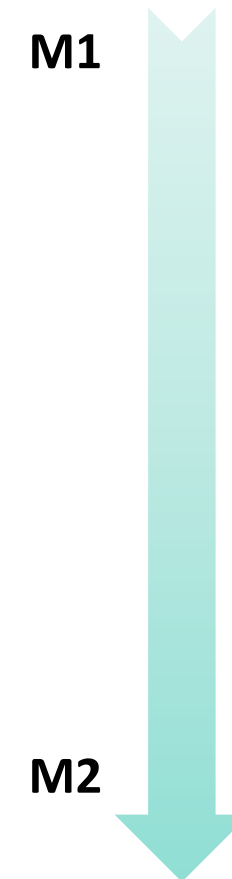
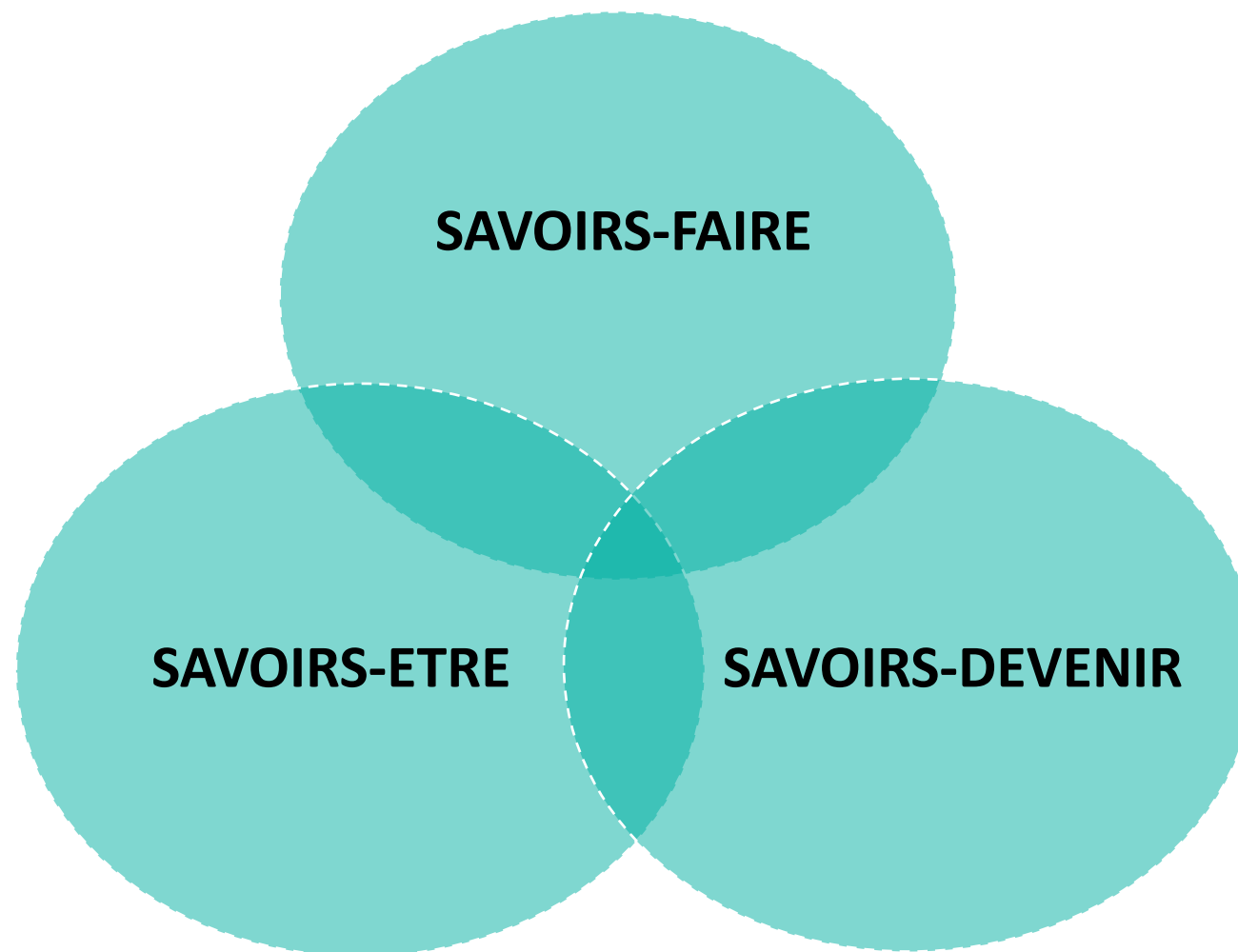
Ethologie animale et humaine
Rennes 1-Unicaen-CNRS
UMR 6552





DEVENIR PSYCHOLOGUE

Formation en 2 ans



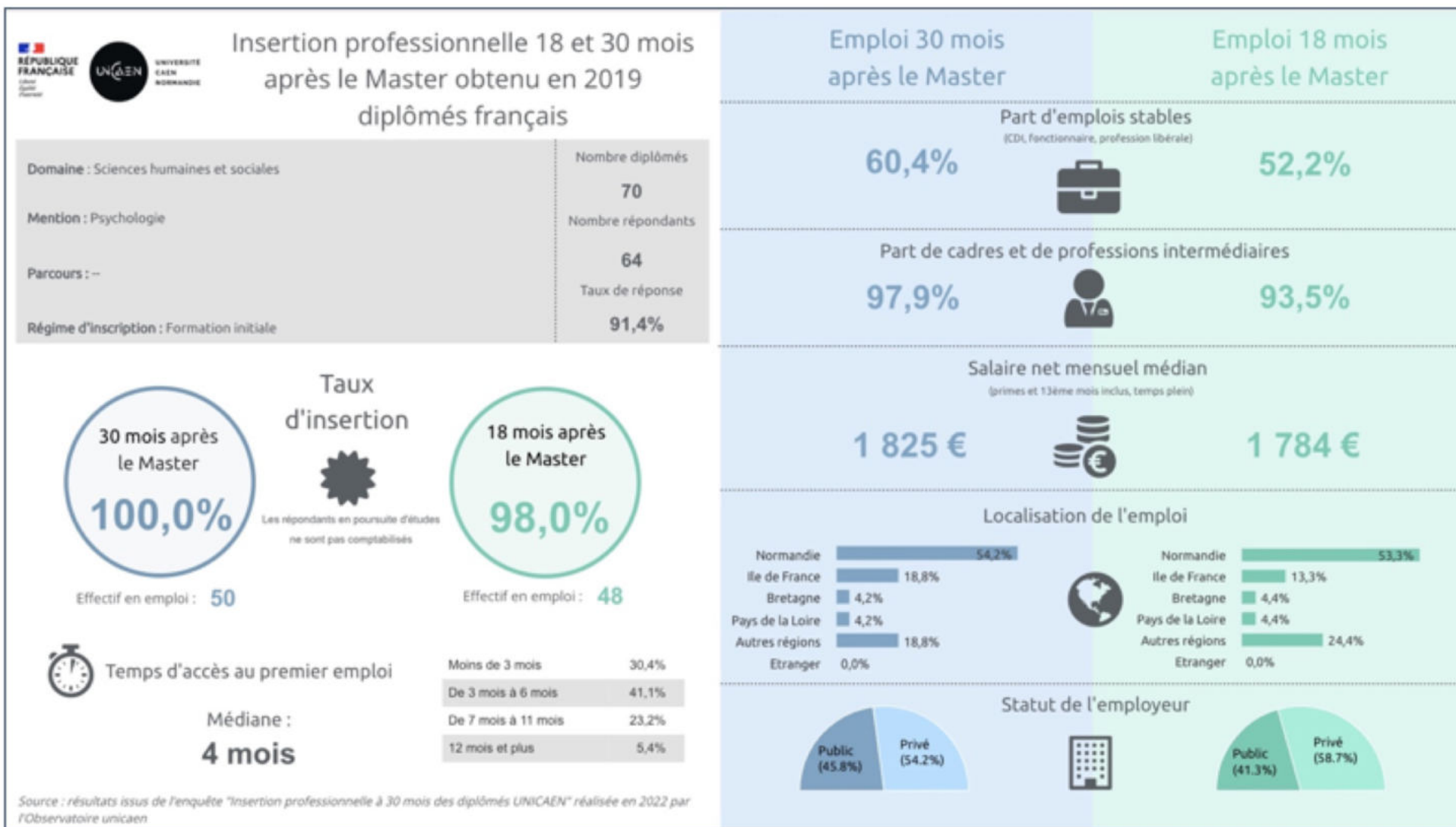
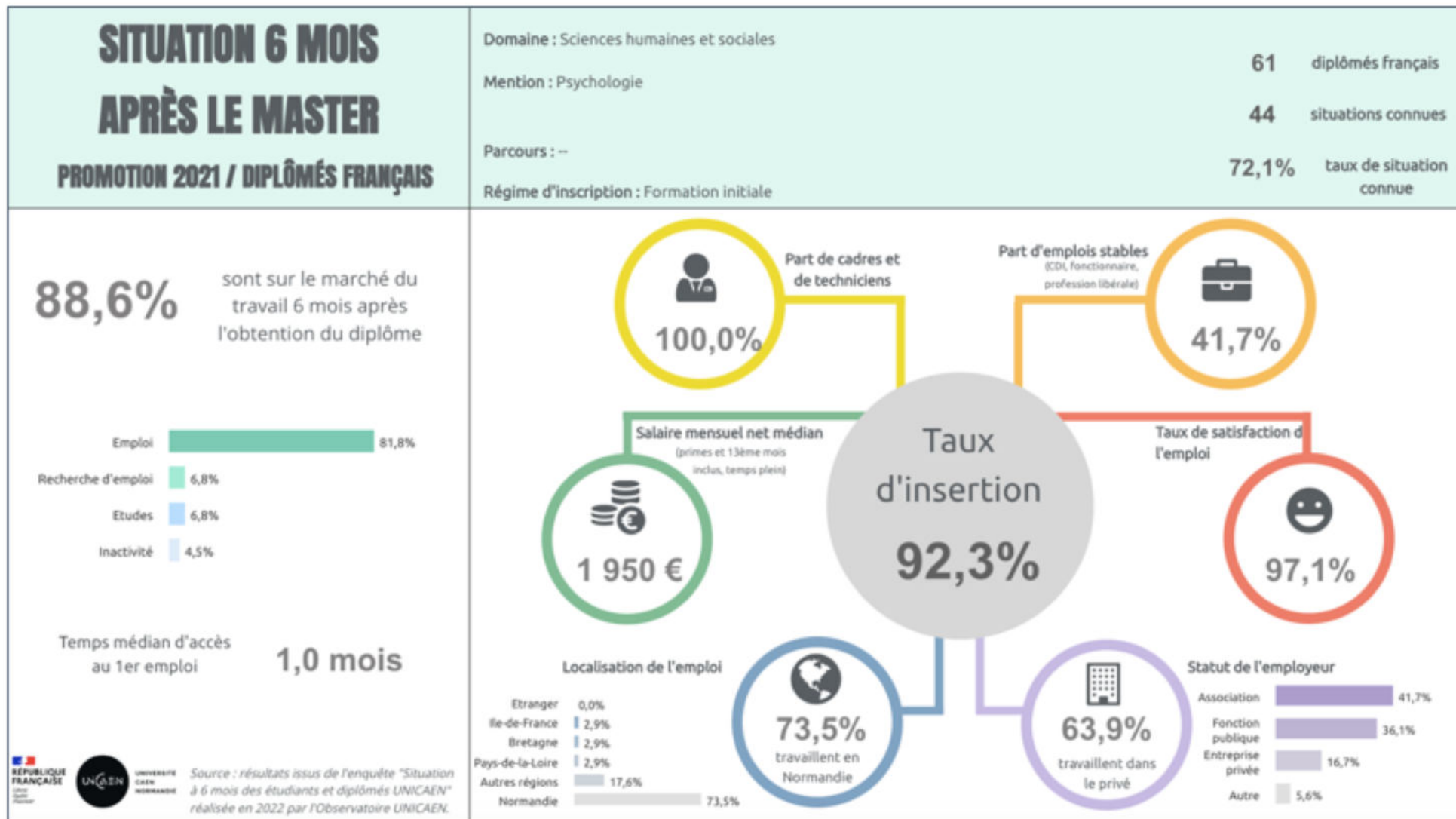


Figure 1. Taux d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé-e-s 2019 (dernière enquête).



Etranger	0,0%
Ile-de-France	2,9%
Bretagne	2,9%
Pays-de-la-Loire	2,9%
Autres régions	17,6%
Normandie	73,5%

Association	41,7%
Fonction publique	36,1%
Entreprise privée	16,7%
Autre	5,6%

Source : résultats issus de l'enquête "Situation à 6 mois des étudiants et diplômés UNICAEN" réalisée en 2022 par l'Observatoire UNICAEN.

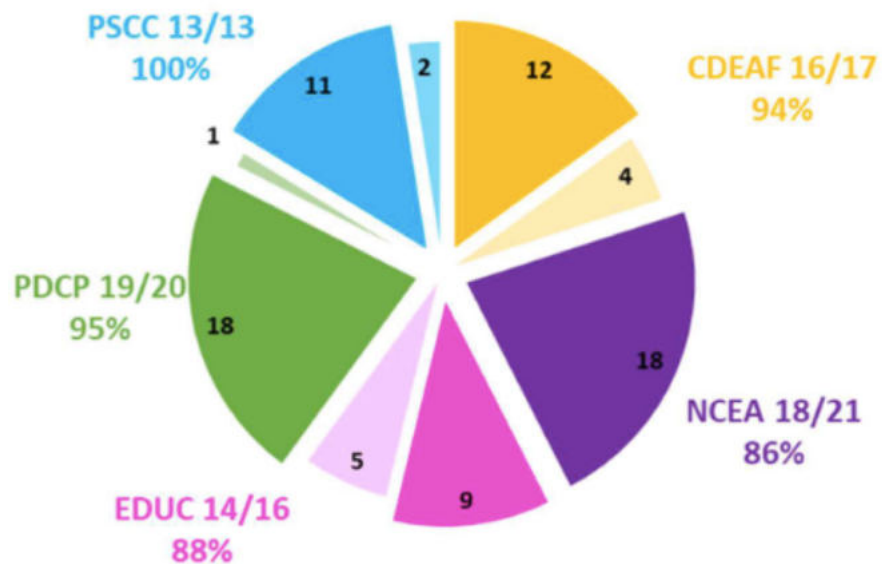
Figure 2. Enquête de situation à 6 mois des diplômé-e-s 2021.



RESULTATS 2022-2023

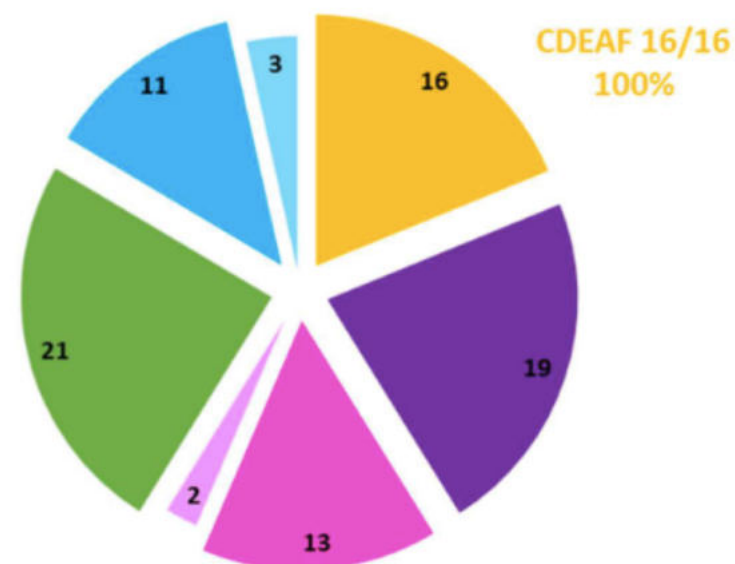
2022-2023 ADMIS M1 : 80/87 étudiants (92%)

68 session 1 / 12 session 2



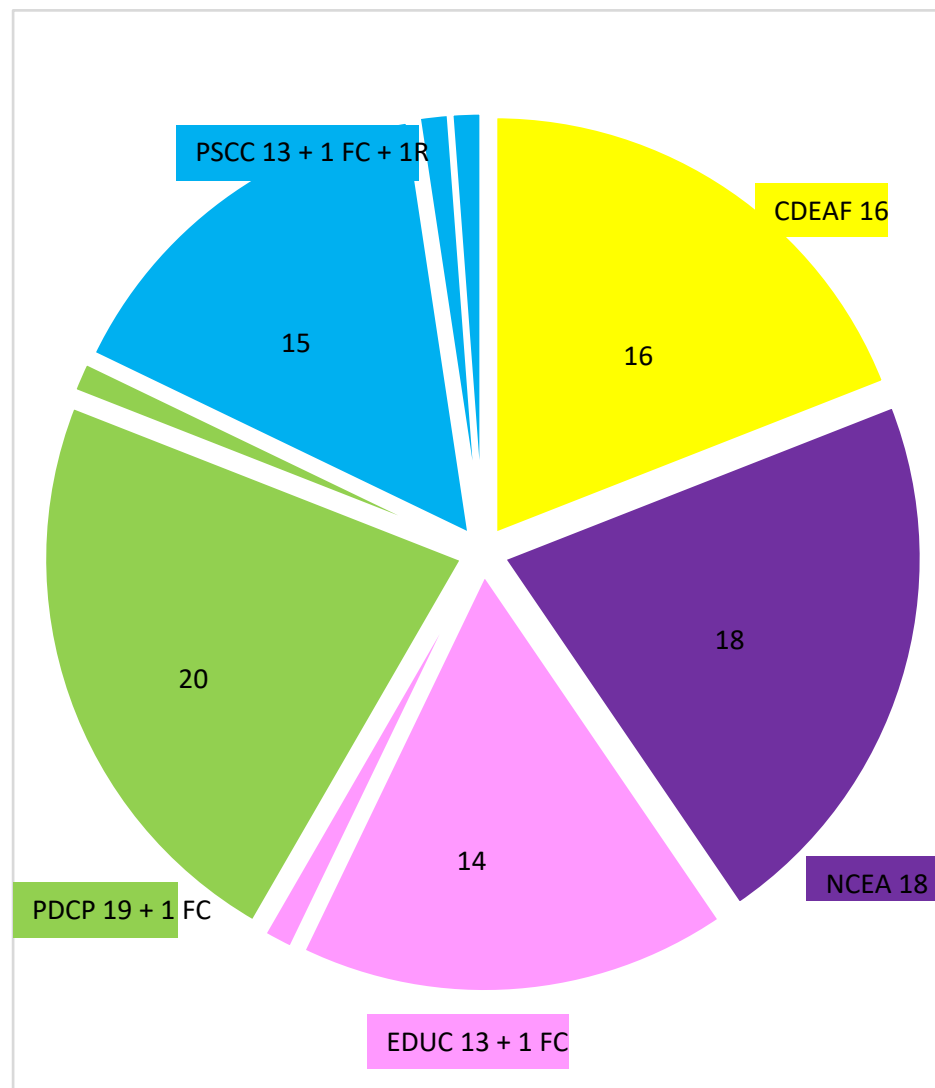
2022-2023 ADMIS M2 : 85/87 étudiants (98%)

80 session 1 / 5 session 2 (septembre)





PROMOTION 2023-2024





LA DIRECTION UFR



- Directeur : Denis Jacquet



- Directrice adjointe : Karine Lebreton



- Directeur administratif : Cédric Dupont



- Responsable de scolarité : Aya Corbel





VOTRE RESPONSABLE D'ANNÉE

Clinique du
Développement de
l'Enfant, de l'Adolescent
et de la Famille
CDEAF



Michèle Molina

Neuropsychologie
Clinique de l'Enfant
à l'Adulte
NCEA



Anne Lise
Pitel

Psychologie de
l'Education
EDUC



Amélie
Lubin

Psychologie
Psycho-dynamique
Clinique et
Pathologique
PDCP



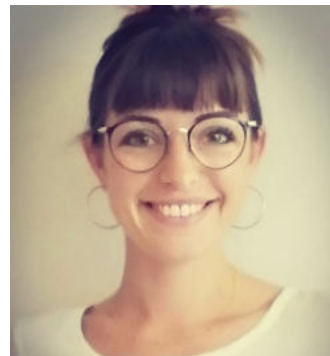
Astrid
Hirschelman

Psychologie Sociale et
Conduite du
Changement : diagnostic
et intervention
PSCC



Magali Clobert

VOTRE GESTIONNAIRE DE SCOLARITÉ



Morgane De Vos



Jessica Mange



LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT MASTER (CPM)

Resp. du Grade de Master :

Michèle Molina joignable à l'adresse suivante:

responsable-psycho-master@unicaen.fr
5 réunions par an

Désignez votre représentant et envoyez son nom à M. Molina, au plus tard vendredi 15 septembre

Dates CPM 2023-2024

	Dates	Horaires	Salles
CPM	Jeudi 5 Octobre	09h00-12h00	SE 605
CPM	Jeudi 7 Décembre	09h00-12h00	SE 605
CPM	Jeudi 7 Mars	09h00-12h00	SE 605
CPM	Jeudi 1 8 Avril	09h00-12h00	SE 605
Commission Stage	Jeudi 16 Mai	09h00-12h00	SE 605
CPM	Vendredi 12 Juillet	09h00-12h00	SE 605

EQUIPE ADMINISTRATIVE

DAC : Cédric Dupont

Responsable de scolarité : Aya Corbel

Gestionnaires de scolarité : Soriya Duval (M1)

Morgane De Vos (M2)

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

M2 : Anne-Lise Pitel

M1 : Ludivine Ritz

M2 : Sandrine Rossi

M1 : Amélie Lubin

M2 : Michèle Molina

M1 : Coralie Sann

M2 : Astrid Hirschelmann

M1 : Alexandre Ledrait

M2 : Magali Clobert

M1 : Jessica Mange

EQUIPE PROFESSIONNELLE

Catherine Lalevée

Corinne Grasménil

Perrine Pizquierdo

Charlotte Mancel

Luc Vigne

Barbara Grujard

REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

1 étudiant de M1

1 étudiant de M2



Calendrier universitaire 2023-2024 - MASTER de psychologie



Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1 V Réunion rentrée M1 (09h00) M2 (14h00)	1 D	1 M TOULSAIRT	1 V	1 L Jour de l'an	1 M Fin de chance M2 Bloc 1 semestre 3	1 V	1 L Lundi de Pâques	1 M Fête du Travail	1 S	1 L M2 soutenance Session 1 (01 au 03)	1 J	1 D	1 M Résultats M2 Session 2
2 S	2 L M1 (4)	2 J CONGES	2 S	2 M	2 M Séminaire Master	2 S	2 M M1 (7)	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L RENTRÉE 2024	2 M
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M CONGES	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J
4 L Reprise des cours M1 M2	4 M	4 S	4 L M1 (8)	4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M Stage possible M2 S2	4 V
5 M M2 (1) M1 (1) UC2	5 J CPM	5 D	5 M	5 V	5 L M1 (3)	5 M M1 (5)	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S
6 M	6 V	6 L M1 (6)	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D
7 J	7 S	7 M	7 J CPM	7 D	7 M	7 J CPM	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L
8 M Journée intégration M1 M2	8 D	8 M	8 V	8 L M1 (1)	8 J	8 V	8 L	8 M ARMISTICE 1945	8 S	8 M Fin de chance M2 Bloc 1 semestre 4	8 J	8 D	8 M
9 S	9 L M2 (4)	9 J	9 S	9 M	9 M Jury M2 Session 1 semestre 3	9 S	9 M	9 J Ascension	9 D	9 M Jury M1 Session 2	9 V	9 L	9 M
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 D	10 M Rattrapage cours M1	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J
11 L	11 M	11 S ARMISTICE 1918	11 L	11 J	11 D	11 L M1 (6)	11 J	11 S	11 M M1 Soutenance Session 1 (du 10 au 12)	11 J Résultats M1 Session 2 Jury M1 Session 1	11 D	11 M Stage possible M2 S2	11 V
12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L M1 (4)	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V CPM	12 L	12 J	12 S
13 M M2 (2) M1 (2) UC2	13 V	13 L M2 (6)	13 M Rattrapage cours M1 & M2	13 S	13 M Jury M1 Session 1 semestre 1 Résultats M2 Session 1 Semestre 3 Résultats M1 Session 1 semestre 1	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D
14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M Résultats M2 Session 1 Semestre 3 Résultats M1 Session 1 semestre 1	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D FETE NATIONALE	14 M	14 S	14 L
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L M1 (2)	15 J	15 V	15 L M2 (8)	15 M	15 S	15 L Résultats M2 Session 1	15 J	15 D	15 M
16 S	16 L M1 (5)	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J Commission Stage	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M Dépôt TDJ M2 Session 1	17 S	17 M	17 J
18 L M1 (3)	18 M	18 S	18 L EXAMENS M1 & M2 Semestres 1 et 2 session 1 (du 18 au 20)	18 J	18 D	18 L M2 (4)	18 J CPM	18 S	18 M	18 J Jury M1 Session 1 Semestre 2	18 S	18 M Stage possible M2 S2	18 V
19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L M2 (3)	19 M	19 V	19 D	19 M	19 J	19 V	19 L	19 S
20 M	20 V	20 L M1 (7)	20 M	20 S	20 M	20 M	20 S	20 L Lundi de Pentecôte	20 J	20 S Résultats M1 Session 1 Semestre 2 EXAMENS M2	20 D	20 M	20 V
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 J	21 D	21 M EXAMENS M1 Session 1 Semestre 2	21 J	21 S EXAMENS M2 Session 1 semestre 4	21 D	21 M Stage possible M2 S2	21 L
22 V	22 D	22 M	22 V	22 L M2 (1)	22 J	22 V	22 L M2 (7)	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M
23 S	23 L M2 (5)	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 D	24 M	24 V Réunion tuberculeux	24 D	24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M Dépôt TDJ/Rapport stage M1 Session 2	24 S	24 J	24 V
25 L M2 (3)	25 M	25 S	25 L Noël	25 J	25 D	25 L M2 (5)	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M Stage possible M2 S2	25 V
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 L M2 (7)	27 M CONGES	27 S	27 M CONGES	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S EXAMENS et soutenance M1 Session 2	27 D	27 M	27 V
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L
29 V	29 D	29 M	29 V	29 L M2 (2)	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M
30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 S	30 M CONGES	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L JURY M2 Session 2	30 M
	31 M CONGES		31 D	31 M	31 D		31 V			31 M	31 S		31 J

Rattrapage de cours Congés UFR Congés Zone B

L'ARCHITECTURE DU M2

Identique pour tous les parcours

390h (60h CM / 330h TD) ; 300h stage		MASTER 2	
SEMESTRE 4	BLOC 2 : CONDUIRE UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)		
	UE19 S'autoévaluer, communiquer 50h TD (5 ECTS)	UE20 Gérer des contextes professionnels complexes, prendre des responsabilités, adapter sa posture, contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles, 70h TER + 200h stage + 20h TD (15 ECTS)	
	BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION (10 ECTS)		
	UE16 Mobiliser des savoirs spécialisés 30h CM (4 ECTS)	UE17 Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions 40h TD (3 ECTS)	UE18 Résoudre des problèmes, développer des approches stratégiques 60h TD (3 ECTS)
SEMESTRE 3	BLOC 2 : CONDUIRE UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE (10 ECTS)		
	UE15 Développer une posture professionnelle, communiquer, Gérer des contextes professionnels complexes 60h TD (10 ECTS) (+ 30h TER + 100h Stage h étudiant)		
	BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION (20 ECTS)		
	UE12 Mobiliser des savoirs spécialisés 30h CM (8 ECTS)	UE13 Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions 40h TD (6 ECTS)	UE14 Résoudre des problèmes, développer des approches stratégiques 60h TD (6 ECTS)



Modalités de contrôle des connaissances

Assiduité

LA PRÉSENCE EN COURS EST OBLIGATOIRE

- Emargement systématique dans toutes les UE
3 absences injustifiées sur une UE entraînent la non validation de l'UE
- Absences justifiées : maladie, RDV médical, raisons familiales : pièces justificatives à transmettre à la scolarité
- Exceptions : contraintes institutionnelles de stage, RDV emploi : envoi mel au responsable d'année pour demande d'autorisation d'absence avec copie à la gestionnaire de scolarité
- Activité salariée ? : contacter votre responsable d'année rapidement

→ **Prévenir la scolarité, votre responsable d'année et les intervenants**

(RDV avec un EC pour TER ou référent universitaire ne devra pas avoir lieu sur le temps de cours)



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

- TOUS LES ÉTUDIANTS SE PRÉSENTENT EN SESSION 1
- Toutes les UE non validées en session 1 devront être repassées en session 2 dite « seconde chance ».
- La seconde chance n'est pas aux choix des étudiant-e-s.
- Pour l'UE20 du Bloc 2, elle est réservée au cas exceptionnel d'étudiant.e.s ayant rencontré des difficultés liées à la recherche ou à la réalisation du stage, après accord de la ou du responsable d'année.
- L'année est validée lorsque les 2 blocs d'enseignements sont validés.





MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

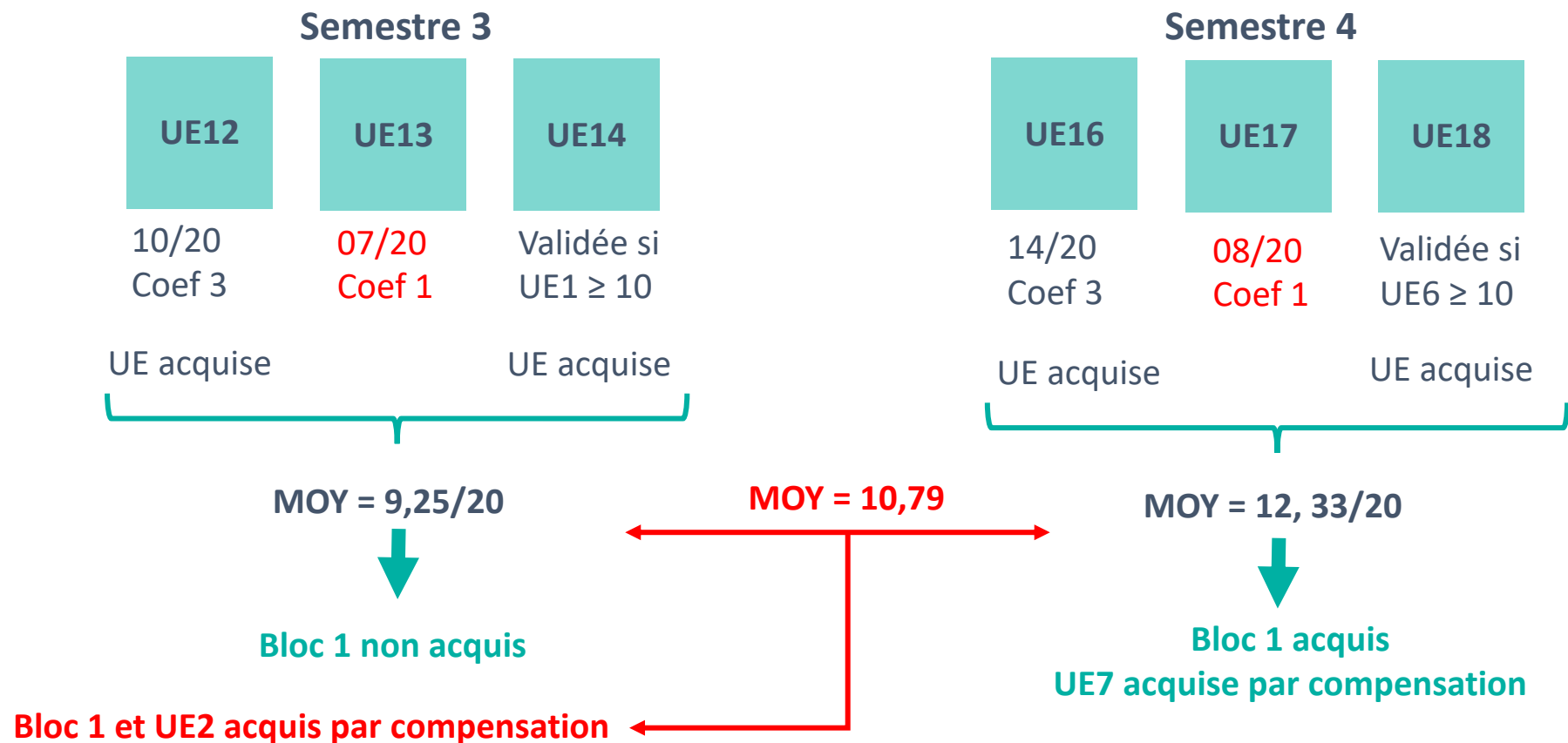
COMPENSATION

- Entre les UE d'un même bloc
- SAUF bloc 2 /semestre 2 : compensation uniquement si $UE20 \geq 10$
- Entre des blocs identiques Mais dans la même session



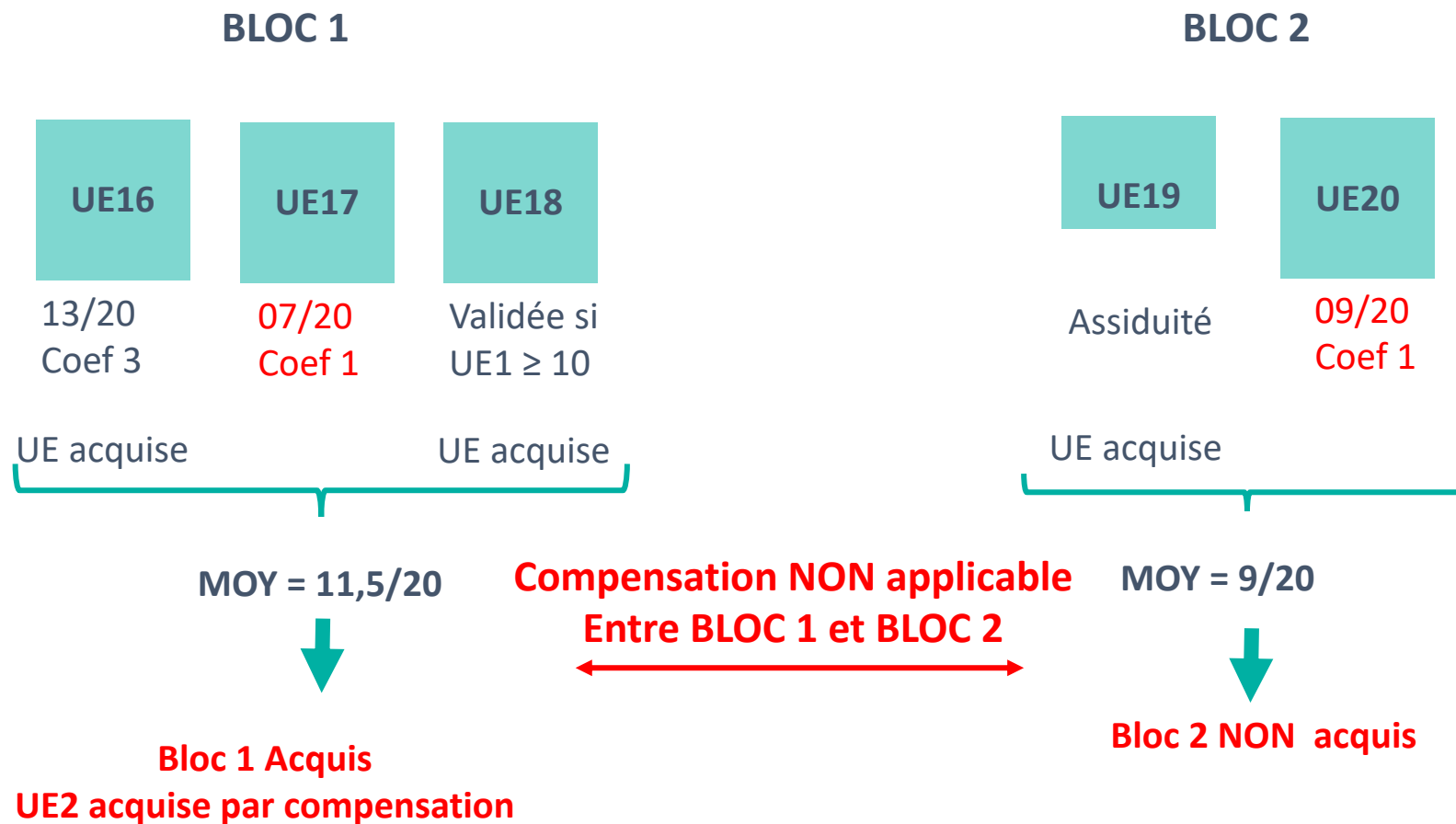


Exemple 1 : Compensation entre les UE d'un même bloc : BLOC 1, session 1

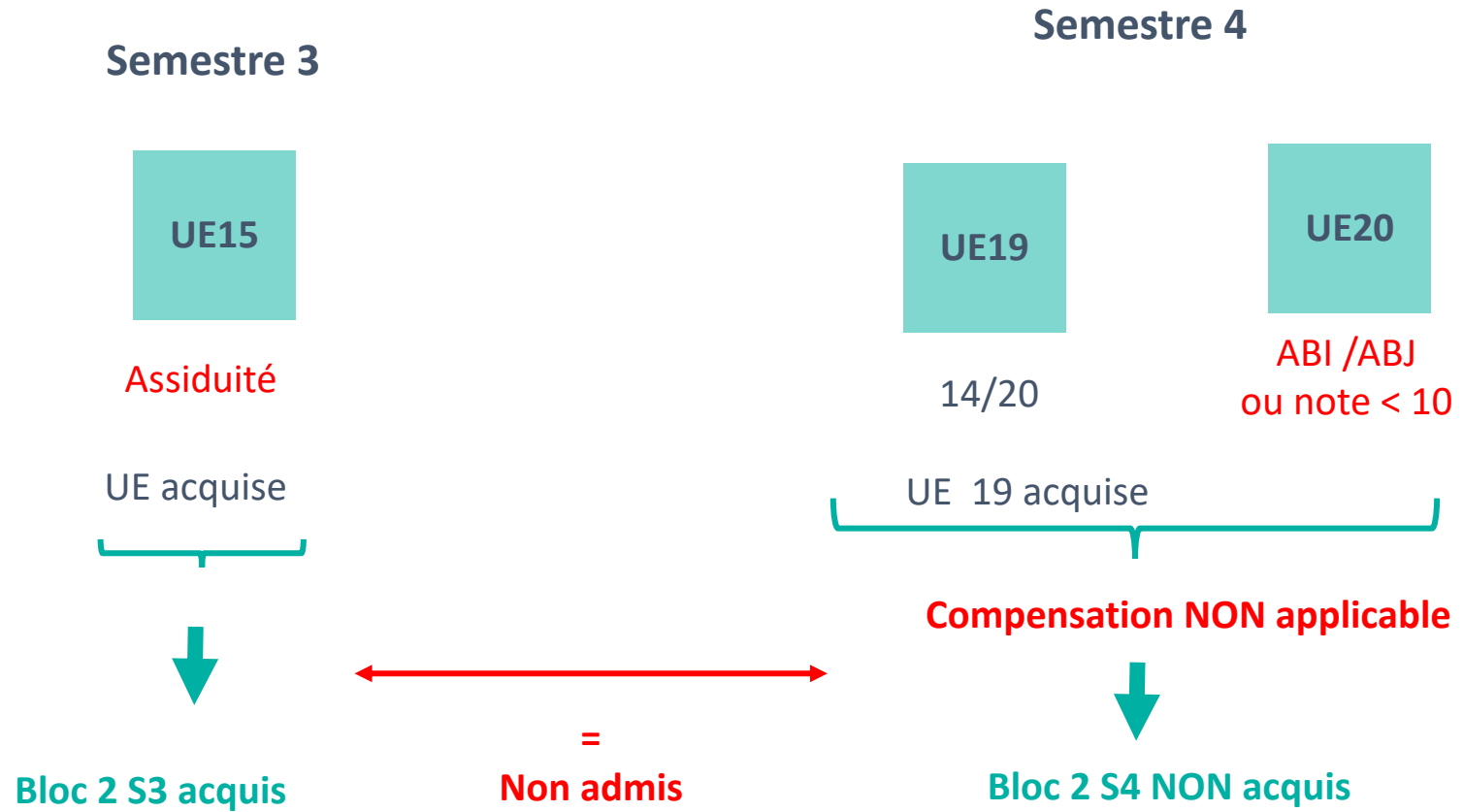




Exemple 1 : Pas de compensation entre Bloc 1 et Bloc 2



Exemple 3 : BLOC 2, session 1





OBJECTIFS DU STAGE DE MASTER 2: AUTONOMIE

STAGE EN RESPONSABILITÉ = PHASE DE PROFESSIONNALISATION

L'étudiant-e doit expérimenter activement sa future pratique

- Participation active aux actions et missions du psychologue/professionnel telles qu'elles sont définies dans le cadre institutionnel du lieu de stage (conduite de bilan, entretien, réunions, etc.)
- Acquisition d'une autonomie dans la pratique auprès des patients et de leur famille ou des individus ainsi que dans le travail institutionnel au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Mise en œuvre de compétences pratiques et acquisition de compétences réflexives nécessaires à l'activité clinique du psychologue / à la pratique professionnelle

A l'issue du stage l'étudiant-e devra avoir acquis un niveau d'expertise suffisant (savoirs-faire, savoirs-être) pour assumer l'ensemble des missions du psychologue et les responsabilités qu'elles engagent.

Pour toutes difficultés contacter votre référent-universitaire





Le stage est d'une durée de **300h obligatoires minimum ou plus**

1 seul stage à privilégier

Terrain de stage de M2 différent de celui de M1

(sauf cas exceptionnel dans le respect du projet professionnel de l'étudiant et après accord du responsable d'année)

- Le stage devra impérativement se dérouler pendant les périodes définies par le calendrier universitaire
 - pas de stage durant les vacances de Noël (période d'interruption)
 - pas de stage au-delà de la validation de l'année (pas de stage durant la période estivale)
 - stage uniquement sur la période des 5 jours de la semaine (pas de stage le week-end)
 - une journée de stage n'excédera pas 7h (hors temps de repas)

- La gratification pour les stages de Master n'est pas obligatoire (car d'une durée inférieure à 308h) mais pourra être proposée par l'organisme d'accueil

- **AUCUN STAGE NE PEUT DEBUTER SANS CONVENTION SIGNEE**





STAGE PROFESSIONNEL: *Convention sur Pstage via votre ENT*

- Etre inscrit au préalable en Master
- Lire le message rédigé par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) à destination des étudiants,
- prendre connaissance du tutoriel de Pstage et se référer au guide des stages
- Se munir de toutes les informations requises avant de créer la convention: toute convention mal renseignée lors de la première connexion entrainera un retard dans sa validation ;
- les dates et jours de présence définis avec le tuteur ou la tutrice de stage en respectant le calendrier universitaire **ne figurent pas** sur la convention de stage : **seule la date de début et de fin du stage y figurent.**
- Relever le numéro de la convention après création





Après validation administrative de la convention par la gestionnaire de scolarité et sa validation pédagogique par votre référent universitaire (un courriel vous sera envoyé), imprimer la convention en 3 exemplaires, les faire signer par les différentes parties dans cet ordre :

- 1) Vous : signature manuscrite
- 2) Etablissement d'accueil : votre tuteur ou tutrice et la direction de l'établissement avec le tampon de l'organisme et la signature manuscrite
Après dépôt à l'UFR de 3 exemplaires papiers au bureau de scolarité master:
- 3) Université : votre référent universitaire (s'il n'a pas déjà signé) et le Directeur de l'UFR.





STAGE PROFESSIONNEL: *Evaluation*

- **Attestation de stage** (délivrée en fin de stage attestant du N heures réalisées)
- **Evaluation par le tuteur de stage : le carnet de stage**
 - Evaluation détaillée par items et commentée (points forts/points faibles) **2 fois** :
 - à mi-parcours → **accord de poursuite du stage** (à faire viser par votre référent universitaire), **c'est à vous d'organiser ce moment de rencontre (entretien tel. ou visite)**
 - en fin de stage →
 - Validation ou non du stage
- **Rapport de stage** (écrit coef 2)
 - Format du rapport variable selon les parcours et le projet professionnel de l'étudiant-e (doctorat), *cf réunion de parcours*
 - Noté par un professionnel ou E-C (non référent universitaire de l'étudiant-e)
Note finale prenant en compte l'évaluation du tuteur de stage = note de stage
- **Soutenance orale de fin d'études** (oral coef 1)

STAGE PROFESSIONNEL

Toutes les informations utiles :

- onglet stage du site de l'UFR et de l'UNICAEN
- guide des stages étudiants <https://www.unicaen.fr/formation/stage-emploi-alternance/tout-savoir-sur-le-stage/> ou directement via <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-12/guide-des-stages-24538.pdf>)

**Guide
des stages
étudiants**





LE TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE

Environ **100 heures de travail**

Le TER doit faire état d'un travail clinique ou de recherche en psychologie, original et théoriquement fondé, en lien avec le lieu de stage et/ou les problématiques de la population rencontrée

- **La thématique du TER** est proposée par l'étudiant-e et est négociée avec un encadrant EC du parcours et le tuteur de stage, *cf. réunion de parcours*
- **Format du mémoire** variable selon le parcours et le projet professionnel de l'étudiant-e (document distinct ou non du rapport de stage), *cf. réunion de parcours*
- Remise potentielle d'une première version du mémoire à l'encadrant-e
- **Evaluation**
 - Mémoire écrit : (coef 2) noté par un ou deux E-C, *variable selon le parcours*
 - Soutenance orale de fin d'études (coef 1), 30 minutes max, jury composé d'au moins 2 EC : Resp. année + tuteur de stage + lecteur-s du/des documents + EC encadrant TER + référent univ.

Possibilité d'une convention pour recueil de données, hors Pstage : envoyer demande par mel au resp. année et encadrant TER, copie à la gestionnaire



PSYCHOLOGIE - Master 1 et 2 : Informations Générales

Tableau de bord ▶ Cours ▶ Espaces complémentaires ▶ UFR PSYCHOLOGIE ▶ PSYCHOLOGIE - Master 1 et 2 : Informations Générales

Général 	ARCHITECTUR... 	DATES IMPORT... 	MESSAGERIE : ... 	STAGE 	TER - MEMOIRE
PAGE DE GARD... 	SEMINAIRE RE... 	CPM 	LECTURES CO... 	INSERTION PR... 	ORGANISATIO...
		GLOSSAIRE 	CONVENTIONS... 		



RESSOURCES



➤ Administratives

- Site internet de l'UFR <http://ufrpsycho.unicaen.fr/>
- Guide des études (en ligne)
- Panneaux d'affichage de l'UFR (Bâtiment L, 4ème étage) et des salles dédiées
- L'UFR
- CROUS (Bourses)
- SUMPPS : **contacter Nadège Roche-Labarbe pour toutes demandes d'aménagements**

➤ Pédagogiques

- Espace Numérique de Travail <https://ent.normandie-univ.fr/>
- E-enseignement <https://ecampus.unicaen.fr/>
- Bibliothèque Universitaire <http://scd.unicaen.fr>
- Testothèque/Bibliothèque Pierre Sineux : contacter Mme Lebreton



Utilisation de la messagerie

- Utilisez exclusivement votre adresse de messagerie unicaen (numéro@etu.unicaen.fr) pour tous vos échanges avec les enseignants, les gestionnaires de scolarité, les professionnels et dans toutes situations où vous vous adressez à une personne avec votre statut d'étudiant.
- Consultez régulièrement votre messagerie (si besoin transférez vos messages sur votre adresse personnelle mais attention de toujours répondre avec votre adresse unicaen!).
- Les messages doivent être envoyés dans la période allant de **7h30 à 20h du lundi au vendredi** (pas le week-end!), aucun message ne doit être envoyé les samedis, dimanches et jours fériés (fonction « *envoyer plus tard* » dans le menu déroulant de la fonction « *envoyer* » de Zimbra).
- Les messages devront être rédigés dans le **respect des règles de bienséance et de courtoisie**, et dans le respect du cadre professionnel, des fonctions et missions de chacun.
- **Signez votre message** en indiquant clairement vos Prénom, Nom, parcours et année. Vous pouvez créer une signature automatiquement insérée à la fin de vos messages dans Zimbra (Fonction "Préférences" rubrique "signature").
- **Conservez l'historique** des échanges dans vos réponses (Fonction "Préférences" rubrique "Mail")





ENGAGEMENT ETUDIANT

■ L'engagement étudiant reconnu !

Favoriser **l'engagement citoyen** des étudiants

L'évaluer et lui donner une **reconnaissance officielle** via le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC)

Différents engagements possibles dans **des parcours labellisés**

<http://webetu.unicaen.fr/candidater-s-inscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/engagement-etudiant-948547.kjsp>



■ FSDIE Fonds de solidarité & de développement des initiatives étudiantes

Financer des projets portés par les associations étudiantes UNICAEN

6 à 8 commissions par an réparties sur l'année universitaire

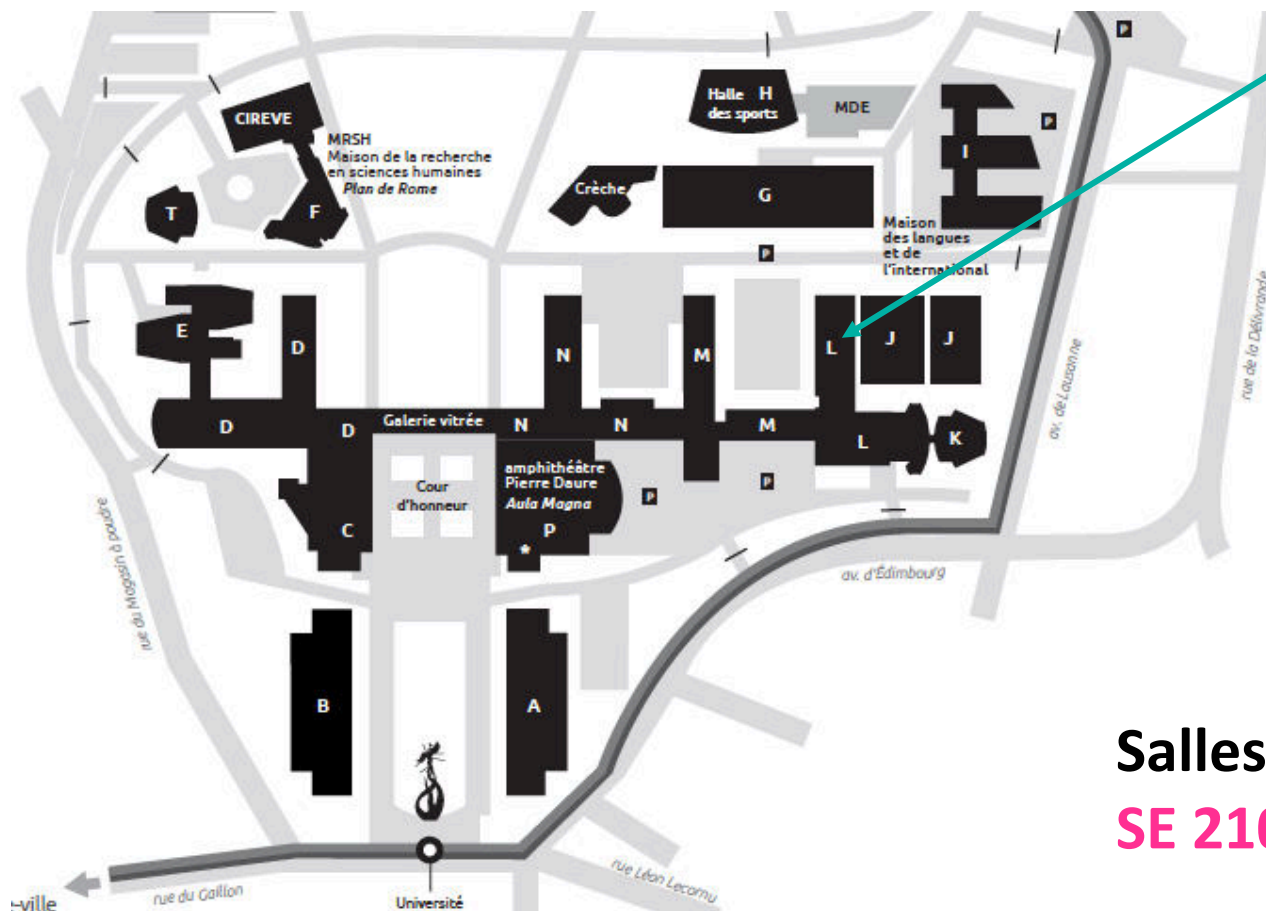
Plus d'info sur <http://vie-etudiante.unicaen.fr>





BUREAUX UFR

4^{ème} étage bâtiment L
Scolarité Master, porte SE 409



Salles de cours dédiées

SE 210, SE 307, SE 407, SE 508, SE 609



<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/>



Exclusivement votre adresse de messagerie unicaen (numéro@etu.unicaen.fr)
7h30 à 20h du lundi au vendredi



Le bizutage est un délit puni par la loi

N° vert : 0 800 142 144

ARTICLE 225-16-1 DU CODE PÉNAL MODIFIÉ PAR LA LOI DU 27 JANVIER 2017
Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, sportif et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende.





Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/campus-durables-et-responsables/egalite-et-parite/lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>

**Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles ?
Contactez la cellule d'écoute de l'université**

cellule-ecoute@unicaen.fr



cellule-ecoute@unicaen.fr





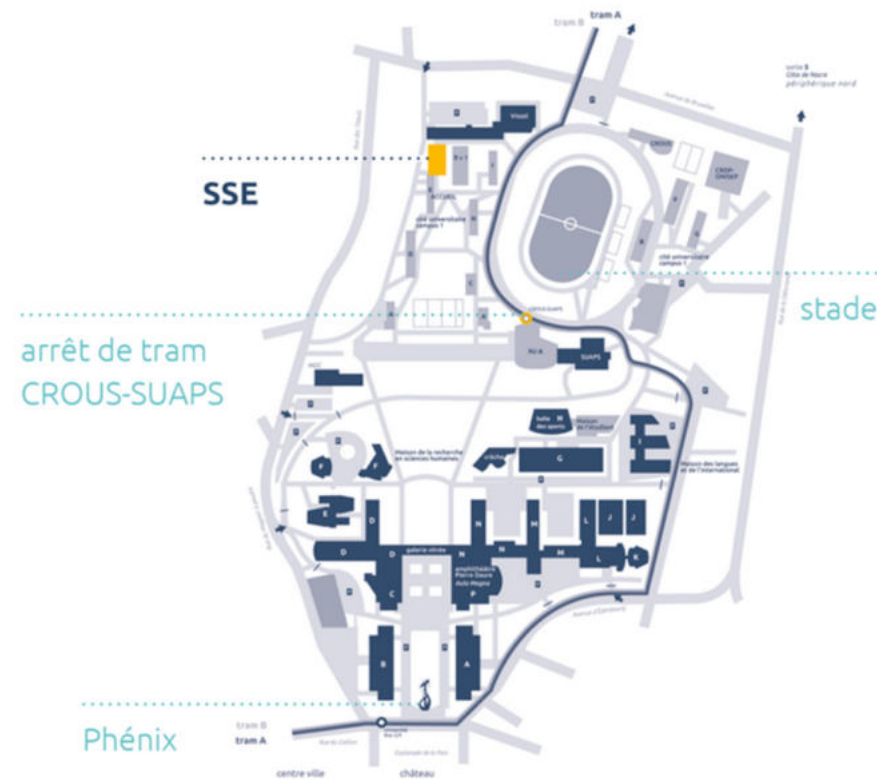
SSE : SERVICE DE SANTE ÉTUDIANTE



DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Avec ou sans rendez-vous

- Confidentialité
- Tiers payant intégral
- Venir avec
 - Carnet de santé /Vaccination
 - Carte vitale
 - Mutuelle





**BONNE RENTREE
BONNE ANNEE UNIVERSITAIRE !**

